



Crew® Nettoyant et détartrant pour salle de bain

Révision: 2025-12-04

Version: 02.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Crew®
Nettoyant et détartrant pour salle de bain

FDS #: MS0800505

Utilisation recommandée:

- Industriel/Institutionnel
- Entretien des toilettes
- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis
Diversey, Inc.
1300 Altura Rd., Suite 125
Fort Mill, SC 29708
Phone: 1-888-352-2249
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada
Diversey, Inc. - Canada
6150 Kennedy Road Unit 3
Mississauga, Ontario L5T 2J4
Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Serious eye damage, Category 1
Skin irritation, Category 2



Mention d'avertissement: Danger.

Déclarations sur les risques

CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.

Mises en garde :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des gants de protection et une protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué 1:18

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR).

Déclarations sur les risques et la

sécurité
Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de potassium	68584-27-0	10 - 30%
Alcool benzylique	100-51-6	3 - 7%
Alcools, C10-16, éthoxylés (7-<15 EO)	68002-97-1	3 - 7%
2- (2-éthoxyéthoxy) éthanol	111-90-0	3 - 7%
sel potassique de l'acide glycolique	1932-50-9	1 - 5%
Acide citrique	77-92-9	1 - 5%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 1.067 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200.12 °F > 93.4 °C

Viscosité cinématique Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.1 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Combustion prolongée Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Couleur: Transparent , Foncé , Mauve

Odeur: Agent tensioactif

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.07

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

pH: ≈ 4.41

La corrosion des métaux: Non corrosif

Caractéristiques des particules Pas de données disponibles

pH de la solution diluée ≈ 5

Point d'éclair de la dilution: > 200 °F > 93.4 °C

% COV par poids dse la dilution d'emploi: 0 %

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Sans objet

Stabilité

Le produit est stable

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun à notre connaissance

Produits de décomposition dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

Matières à éviter

Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée) Aucun à notre connaissance

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >2000

(ETA) - par voie cutanée >2000

(mg/kg):

(ETA) - par inhalation des gaz >20000

(mg/l):

aiguë (ETA) - par inhalation des >5

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des >20

vapeurs (mg/l):

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi Non réglementé

RCRA (produits dilués):

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Ce produit n'est pas réglementé pour le transport.

Déscription du connaissance DOT (voie terrestre) NON RÉGLEMENTÉ

Déscription du voie maritime connaissance NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA
DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.
Tous les composants sont répertoriés sur DSL / NDSL ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de potassium	68584-27-0	-	-	-	-
Alcool benzylique	100-51-6	X	-	X	-
2- (2-éthoxyéthoxy) éthanol	111-90-0	-	X	-	-
Alcools, C10-16, éthoxylés (7-<15 EO)	68002-97-1	-	-	-	-
sel potassique de l'acide glycolique	1932-50-9	-	-	-	-
Acide citrique	77-92-9	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
2- (2-éthoxyéthoxy) éthanol	111-90-0	3 - 7%			X

Clean Air Act/Clean Water Act

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
2- (2-éthoxyéthoxy) éthanol	X		

Réglementation Canadienne

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3
Inflammabilité 0
Instabilité 0
Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 0
Inflammabilité 0
Instabilité 0
Information supplémentaire -

Révision: 2025-12-04
Version: 02.0

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par : Affaires réglementaires nord-américaines
Avis supplémentaire • Ne contient pas de parfum additionné

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur

doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.